



E.Leclerc

« **Le Mouvement**
E.Leclerc, ce sont près
de 600 entrepreneurs
indépendants, qui,
ensemble, font
avancer leur époque »

Michel-Edouard Leclerc

DOSSIER
DE PRESSE

E.Leclerc 

CHEFS D'ENTREPRISES INDÉPENDANTS, PROPRIÉTAIRES DE LEUR MAGASIN, LES ADHÉRENTS E.LECLERC SONT REGROUPÉS DANS DES OUTILS COOPÉRATIFS ET ASSOCIATIFS. LEUR **IMPLICATION COLLÉGIALE** INSUFFLE SON DYNAMISME AU MOUVEMENT E.LECLERC ET PERMET LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE COMMERCIALE AU PROFIT DU CONSOMMATEUR ET DE SON POUVOIR D'ACHAT. LE CHOIX DU MODÈLE COOPÉRATIF N'EST PAS UN HASARD. L'ATTACHEMENT AUX VALEURS DÉMOCRATIQUES ET SOLIDAIRES ET LA VOLONTÉ DE PARTICIPER AU **DÉVELOPPEMENT DU PROGRÈS SOCIAL** SONT AUTANT DE PRINCIPES QUE PARTAGENT LES 595 ADHÉRENTS DU GROUPE LEADER DE LA DISTRIBUTION FRANÇAISE ET QUI EN FONT LA SPÉCIFICITÉ.

①

**DES VALEURS
QUI FONT
LA DIFFÉRENCE**

a

Un modèle coopératif en Mouvement

Le modèle E.Leclerc s'appuie sur une enseigne dirigée par de véritables entrepreneurs autonomes, propriétaires de leur commerce. L'indépendance est la clé de voûte de cette aventure humaine qui compte aujourd'hui 544 adhérents en France et 51 à l'international. À l'opposé du modèle intégré, le Mouvement E.Leclerc revendique l'autonomie de chaque magasin et prône l'initiative individuelle au service du projet d'enseigne : rendre plus accessible la consommation au quotidien.

Le modèle coopératif est d'abord un modèle collectif qui apporte plus d'agilité pour piloter l'ensemble de l'offre, s'adapter aux attentes des consommateurs et réagir rapidement. Concrètement, le modèle E.Leclerc s'articule autour des structures suivantes :

- **Une instance stratégique** : l'ACDLec (Association des Centres Distributeurs E.Leclerc), qui attribue l'enseigne aux adhérents, contrôle le respect des règles de la charte de l'adhérent et définit les grandes orientations stratégiques de l'enseigne ;
- **Les coopératives d'achat**, à 3 niveaux pour s'adapter au mieux à chaque interlocuteur et traiter à la fois avec des groupes internationaux et des producteurs locaux :
 - Au niveau national : le GALEC (Groupement d'achat des centres E.Leclerc), la coopérative qui référence

les grands fournisseurs et propose des opérations commerciales aux magasins ;

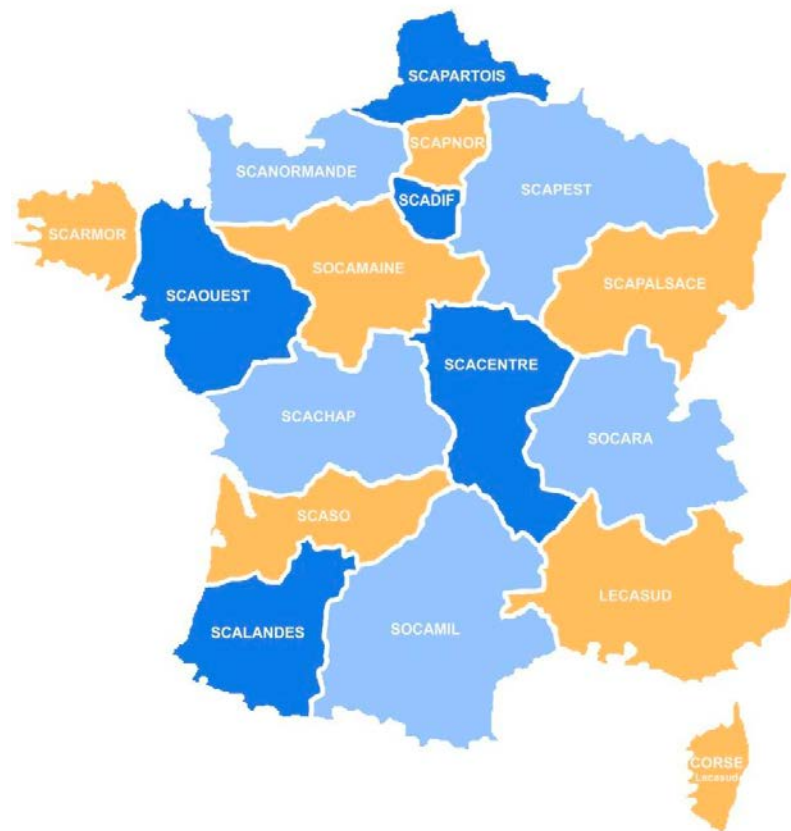
- 16 coopératives régionales qui assurent la fonction logistique vers les magasins, négocient avec les fournisseurs nationaux pour adapter l'offre aux spécificités de consommation de la région et qui collaborent étroitement avec des fournisseurs locaux ;
- Au niveau européen : Eurelec, société commune des enseignes E.Leclerc et Rewe (chaîne de supermarchés allemande) qui achète des produits directement auprès des fournisseurs internationaux en vue de leur revente dans les deux réseaux de distribution en Europe.

...

734

MAGASINS EN FRANCE

COOPÉRATIVES RÉGIONALES E.LECLERC



Au fil du temps, symbole d'un modèle en constante adaptation afin de répondre à tous les enjeux de consommation, E.Leclerc a étendu ses activités au-delà de l'alimentaire.

Ces activités spécifiques ont mené à la création de structures dédiées comme notamment la Siplec (Société d'Importation de E.Leclerc) en charge des produits et services énergétiques, la Scamark, en charge de la conception et du développement des marques d'enseigne (Marque Repère, Bio Village, Nos Régions ont du Talent, etc.), la Scapauto qui gère les centres d'entretien automobiles « L'Auto E.Leclerc », ou encore la société Devinlec pour le Manège à Bijoux.

Ce modèle, destiné à répondre aux attentes des Français, repose sur l'ensemble des adhérents et des collaborateurs qui permettent son agilité et son adaptabilité.

Ainsi, les innovations du Mouvement proviennent bien souvent des initiatives des adhérents sur le terrain, au plus près des consommateurs.

544

ADHÉRENTS EN FRANCE

b

L'adhérent : un entrepreneur

© FEP/Jean Bibard, reproduction autorisée



Chez E.Leclerc, les dirigeants des centres sont des chefs d'entreprise qui ne sont pas salariés d'un groupe mais adhérents au Mouvement, indépendants et propriétaires de leurs magasins. À ce titre, ils disposent de la plus large autonomie d'action possible et ne sont pas soumis à des actionnaires ou marchés financiers.

Pour devenir adhérent, le collaborateur doit avoir travaillé au sein du Mouvement pendant plusieurs années et occupé avec succès une fonction de directeur de magasin. Il doit également être parrainé par des adhérents qui valident son parcours chez E.Leclerc et deviennent son « comité de parrainage ». Ce comité veillera ensuite au bon fonctionnement du magasin et l'accompagnera en cas de besoin.

Cet **échange entre pairs est au cœur du modèle** : la progression et les idées nouvelles ne sont pas imposées par une structure centrale, au contraire, elles proviennent de l'expérience, de la richesse des échanges et des idées expérimentées sur le terrain.

En plus d'avoir exercé en tant qu'employé d'un centre E.Leclerc, les adhérents doivent respecter des règles qui constituent le socle identitaire du Mouvement, parmi lesquelles : vendre au meilleur prix, distribuer 25 %

des bénéfices avant impôts de chaque magasin aux collaborateurs ou encore participer bénévolement à la gestion des outils collectifs du Mouvement. En effet, les adhérents sont les véritables décisionnaires E.Leclerc : organisés en commissions thématiques, ils se réunissent chaque semaine pour échanger, décider des orientations et opérations de l'Enseigne.

Autant d'atouts qui font de E.Leclerc le leader de la grande distribution et un fleuron de l'économie française. Un modèle qui s'exporte également à l'international avec 83 magasins à l'étranger.

En tant que distributeur, l'enseigne joue un rôle particulièrement prégnant de **pourvoyeur d'emploi et de progression sociale** : au total, ce sont 140 000 collaborateurs qui travaillent actuellement pour E.Leclerc en France, sur l'ensemble du territoire.

Chaque magasin est autonome dans la gestion de ses ressources humaines, permettant ainsi de s'adapter aux besoins spécifiques d'un territoire, de sa saisonnalité ou encore pour nouer des partenariats locaux de recrutement avec des associations, institutions ou structures locales comme Pôle emploi. Dans toute la France, les magasins E.Leclerc recrutent et forment plus de 4 300 alternants (dont 3 000 apprentis) chaque année pour renforcer leur formation dans une entreprise reconnue et pour mieux préparer leur avenir professionnel.

140 000

COLLABORATEURS

C

Une vision du métier de commerçant : distributeur d'utilité sociale

En créant E.Leclerc, son fondateur Edouard Leclerc voulait **permettre à chacun de s'offrir ce dont il a besoin**. En 1949, dans l'immédiate après-guerre, Edouard Leclerc crée un concept de course révolutionnaire en décidant de vendre au prix de gros directement aux particuliers. Il emmène dans son sillage d'autres commerçants prêts à défendre leurs convictions face aux lobbies et pouvoirs publics, avec un seul objectif en tête : proposer un ensemble de produits et de services de qualité mais au meilleur prix.

En mettant en place une structure d'indépendants, autonomes dans leurs décisions, en menant le combat pour faire évoluer des règles, parfois néfastes aux consommateurs, il défend une nouvelle idée du commerce qu'il nomme la distribution.

D'abord concentré sur les produits de grande consommation, le combat s'étend ensuite à des offres répondant à de nouveaux besoins, disponibles ailleurs que dans les rayons d'un supermarché, mais à des prix plus élevés. Cet esprit pionnier qui pousse l'enseigne à ouvrir au plus grand nombre de nouveaux marchés devient rapidement une des caractéristiques principales du Mouvement E.Leclerc.

Au fil des années, suivant l'augmentation du niveau de vie des Français et de leurs aspirations, l'enseigne a su **se réinventer et adapter son offre et ses services**.

Ainsi, E.Leclerc a développé 17 concepts spécialisés, experts, qui proposent des prix accessibles aux plus grand nombre dans différents secteurs.

...



17 CONCEPTS



© FEP/Jean Bilbard, reproduction autorisée



LE CARBURANT ET LA SANTÉ : DES COMBATS HISTORIQUES

Par exemple, la libéralisation des prix du carburant dans les années 1970-1980 au moment des premiers chocs pétroliers est un combat historique du Mouvement qui permet aujourd'hui aux Français de bénéficier **d'une essence à tarif compétitif à l'heure où le transport est leur premier poste de dépenses**, soit 18 % de leur budget⁽¹⁾. La distribution de carburant était à l'époque un monopole délivré par l'État aux compagnies pétrolières et, en l'absence de vraie concurrence, les prix des carburants étaient surévalués. Pendant près de 15 ans, E.Leclerc a intenté 467 procès, pour finalement porter l'affaire devant la Cour européenne de Justice. En 1985, cette dernière tranchait finalement en faveur de la libéralisation des prix du carburant.

Depuis la fin des années 80, l'Enseigne mène un **combat pour que la santé soit accessible au plus grand nombre** :

E.Leclerc veut mettre fin au monopole des pharmacies sur les médicaments à prescription médicale facultative, non remboursables (PMF – NR) : 36 % des Français ont déjà renoncé à l'achat d'un médicament non remboursé en raison de son prix⁽²⁾. Il est indispensable que le jeu de la concurrence vienne réguler l'évolution de ces prix ; c'est pourquoi E.Leclerc n'a de cesse de mener ce combat. Il a déjà rendu disponible à prix accessibles les produits cosmétiques, de diététique, d'aromathérapie, de phytothérapie ou encore d'hygiène bucco-dentaire, de soins capillaires, de produits bio... Ce sont déjà des milliers de produits de grandes marques⁽³⁾ qui sont référencés dans les 293 parapharmacies E.Leclerc.



1. Source : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-orientation-des-mobilites>.
2. Selon l'Observatoire E.Leclerc des Nouvelles Consommations
« Les Français et les problèmes de santé au quotidien » - Étude Ipsos, septembre 2019.
3. Chiffres E.Leclerc.

293

PARAPHARMACIES

②

**UN MODÈLE
BÂTI SUR UN ÉTAT
D'ESPRIT**

a

Une fine compréhension des attentes et problématiques des Français

C'est en s'adaptant continuellement aux besoins des Français que E.Leclerc a su créer la préférence et maintenir une position particulière dans leur cœur. En effet, c'est en partant systématiquement des problématiques quotidiennes des consommateurs que E.Leclerc choisit de développer et/ou modifier ses offres et services.

Le prix est et reste le premier critère de choix des Français. Chacun des entrepreneurs du Mouvement le constate quotidiennement dans ses magasins.



© archives E.Leclerc, reproduction autorisée

C'est donc sur ce point que s'est focalisé Edouard Leclerc en fondant E.Leclerc. Au fil du temps, l'augmentation du niveau de vie des Français, la période de forte croissance des Trente Glorieuses ou encore l'avènement d'une consommation plurielle ont poussé l'Enseigne à investir de nouveaux champs de consommation essentiels aux yeux des Français.

Le Mouvement s'est également attaché à rendre les prix plus transparents, plus lisibles et donc facilement comparables. C'est ainsi que E.Leclerc lance en 2006 son comparateur de prix : quiestlemoinscher.com, un outil permettant aux Français de gérer leur budget le plus sereinement possible.



Et la primauté du critère prix est toujours d'actualité : selon l'Observatoire E.Leclerc des Nouvelles Consommations⁽⁴⁾, le prix est toujours le premier critère de choix, auquel il faut ajouter d'autres composantes pour 88 %⁽⁵⁾ des Français.

Les années 2000 ont effectivement signé la fin d'une consommation indifférenciée, de masse, pour voir progressivement émerger une pluralité de pratiques, marquées par un désir d'accessibilité et d'individualisation toujours plus important. E.Leclerc a donc fait le choix **d'une accessibilité plurielle, tenant compte de la diversité des champs de consommation et des arbitrages de chacun**. Pour mesurer et analyser ces évolutions et arbitrages fins effectués par les Français, E.Leclerc a ainsi créé l'Observatoire des Nouvelles Consommations en 2017.



19,8

MILLIONS DE FOYERS ONT FREQUENTE UN CENTRE E.LECLERC EN 2021.

4. Voir en page 11.
5. Selon l'Observatoire E.Leclerc des Nouvelles Consommations « Nouveaux arbitrages, nouveaux consommateurs » - Étude Ipsos, 2017.



Chaque adhérent ayant la possibilité de tester et promouvoir des innovations en interne, de nombreuses nouveautés ont vu le jour chez E.Leclerc pour tenir compte des évolutions des modes de consommation. Par exemple, E.Leclerc a su saisir l'opportunité formidable du drive, dont le premier a ouvert en 2007 à Roques-sur-Garonne. S'il l'estime pertinent, chaque adhérent peut choisir d'ouvrir lui aussi un drive

et contribuer ainsi à l'extension du service sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, 731 Drives E.Leclerc et 79 E.Leclerc Relais (drive piéton) maillent le territoire français et montrent que l'agilité, le dynamisme et la capacité d'adaptation du modèle E Leclerc permettent de répondre, plus qu'aux tendances, aux changements intrinsèques de consommation des Français.

C'est aussi avec cette ambition que E.Leclerc a ouvert son premier espace de vente de produits d'occasion en 2018. Aujourd'hui, 50 espaces ont vu le jour en France, permettant de :

- redonner du pouvoir d'achat aux clients (par des bons d'achat et des produits moins chers que le neuf) ;
- donner une seconde vie aux produits et promouvoir l'économie circulaire.

L'innovation E.Leclerc ne vise pas le spectaculaire ou le gadget high-tech mais des réponses concrètes qui font avancer le commerce.

Cet état d'esprit et cette proximité permettent à E.Leclerc d'entretenir une relation de confiance avec les Français : en 2021, 19,8 millions de foyers ont fréquenté un centre E.Leclerc, soit 67,8 % des 29,2 millions de foyers français recensés par l'INSEE⁽⁶⁾.



L'OBSERVATOIRE E.LECLERC DES NOUVELLES CONSOMMATIONS

Il vise à analyser et anticiper l'évolution de la consommation, au-delà de l'analyse du panier moyen. Il est l'outil de réflexion du mouvement pour identifier les nouveaux éléments des choix de consommation des Français. Lancé en 2017, l'Observatoire s'appuie sur une étude originale révélant la corrélation entre le pouvoir d'achat, les grands choix de consommation et les représentations du monde de chaque individu. Ainsi, chaque trimestre il analyse la consommation des Français comme les impacts de long terme de la crise sanitaire sur la consommation, l'impact budgétaire de l'arrivée du premier enfant dans le foyer, les arbitrages constants que doivent faire les étudiants dans leurs dépenses quotidiennes, les choix auxquels les Français sont trop souvent contraints en matière de santé ou sur leurs pratiques en matière de mobilité.

b

Un modèle qui milite pour l'accessibilité



Edouard Leclerc déclarait que "la distribution n'a de sens que si elle est au service de la réconciliation de l'économie et du social".

Le modèle E.Leclerc est intrinsèquement inclusif : dans sa politique interne, mais également dans les combats qu'il choisit de mener avec conviction. Une spécificité qui fait son succès mais lui vaut aussi quelques bras de fer mémorables, toujours au service de l'accessibilité.

LE DROIT À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS

Le premier secteur dans lequel les mutations socio-économiques se sont incarnées est l'alimentation, sous l'impulsion de 3 facteurs :

- les différentes crises sanitaires entraînant une forte demande de transparence et de traçabilité,
- l'extension du domaine de la santé vers l'alimentation, renforçant la demande de "bon produit",
- la maturité des consciences écologiques, accroissant la vigilance des Français quant à l'impact environnemental de leur consommation.

Cette évolution du rapport à la consommation oblige à repenser les modèles de production, de distribution, d'organisation du travail et de rémunération des producteurs. Mais ces adaptations ont un coût, que le consommateur ne peut supporter seul.

Bien manger est encore une question de prix. C'est pour cette raison que

E.Leclerc se mobilise : permettre à chaque consommateur d'effectuer ses arbitrages de consommation sans que son pouvoir d'achat ne soit un obstacle.

Depuis sa création, partout en France, E.Leclerc noue des relations étroites avec les producteurs de leur région. En 2010, ces partenariats ont été formalisés sous la dénomination « Alliances locales », une démarche qui s'inscrit dans l'engagement du Mouvement E.Leclerc en faveur d'une consommation plus responsable. Les Alliances locales existent pour conjuguer proximité et intermédiaires, qualité et accessibilité prix, dans le respect de tous. E.Leclerc compte près de 15000 partenariats Alliances locales (soit près de 7000 producteurs) dans toute la France et 602 magasins engagés dans le dispositif.

LA POSSIBILITÉ D'UNE SANTÉ DE QUALITÉ TOUT AU LONG DE LA VIE

Le risque de fracture sanitaire est de plus en plus présent en France

et les Français en sont bien conscients : 41% des Français ont déjà renoncé à des soins médicaux en raison de problèmes financiers. Ils sont notamment 36% à avoir déjà renoncé à l'achat de médicaments non remboursés, la principale raison étant le prix des médicaments (37%)⁽⁷⁾. C'est pourquoi E.Leclerc s'engage et souhaite démocratiser l'accès aux médicaments en vente libre en les proposant dans ses parapharmacies au meilleur prix. Depuis les années 80, l'Enseigne a déjà obtenu le droit de vendre quelques produits comme les préservatifs, les vitamines ou encore les tests de grossesse mais la vente de médicaments lui est encore interdite, laissant le monopole aux pharmaciens. En 2021, l'enseigne a milité pour pouvoir élargir la vente des autotests, outil pratique et utilisable par le plus grand nombre pour savoir si l'on est positif au Covid-19, dans les grandes surfaces, au-delà des seules pharmacies.



7. Étude Ipsos pour l'Observatoire E.Leclerc des Nouvelles Consommations, juillet 2019.

84%

DES FRANÇAIS VEULENT CONNAÎTRE L'ORIGINE DES PRODUITS ALIMENTAIRES QU'ILS CONSOMMENT.



L'ACCES A LA MOBILITE A PRIX E.LECLERC

Aujourd'hui, 86% des Français utilisent leur voiture pour se déplacer chaque semaine et encore plus dans les zones rurales. Si ce mode de déplacement reste indispensable pour une grande majorité des Français faute de solutions alternatives, son coût reste si important qu'1 Français sur 2 a déjà renoncé à des déplacements⁽⁸⁾. Or, dans une société de progrès, chacun doit pouvoir se déplacer librement. Quand ce droit est contraint par le pouvoir d'achat, c'est l'égalité même entre les Français qui est remise en cause.

C'est pourquoi l'enseigne s'est battue pendant 20 ans pour libéraliser le marché des carburants, et poursuit sa mobilisation par le développement d'offres et de services adaptés au pouvoir d'achat des Français.

10 ans après un premier partenariat mené avec le Groupe Renault pour promouvoir une mobilité plus responsable en équipant ses collaborateurs de véhicules électriques

de fonction en Renault ZOE, E.Leclerc s'est à nouveau associé au Groupe Renault en 2020. L'enseigne propose désormais à la location, dans les agences du mouvement E.Leclerc, le modèle Dacia Spring, voiture 100% électrique la moins chère du marché européen. L'objectif est de permettre aux automobilistes français de découvrir les vertus de la mobilité électrique, à un prix d'accessibilité encore jamais atteint.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA CONNAISSANCE

La culture, c'est de la découverte. Mais c'est avant tout une ouverture sur le monde, l'avenir et les autres. Elle participe du développement des esprits, contribue à les rendre plus ouverts, plus éclairés, et ce à tout âge. Elle est pourtant encore trop inégalitaire : le milieu social reste déterminant, sans parler de la distance géographique. C'est pourquoi dès **1973, le Mouvement E.Leclerc décide de défendre l'accès universel à la culture.**

En 1989, E.Leclerc ouvre un premier rayon à Pau, un succès qui entrainera de nombreuses ouvertures sur l'ensemble du territoire avec désormais 225 Espaces



Culturels, dont 90% sont situés dans des villes de moins de 80000 habitants et 40% dans des communes de moins de 15000 habitants. Véritables lieux d'échanges et de connaissances, les Espaces Culturels accueillent également des expositions, débats, concerts et lectures, donnant l'occasion au public de rencontrer artistes et écrivains, à proximité de chez eux. **Si des Français ne peuvent pas accéder à la culture, c'est à elle d'aller à leur rencontre.** Une idée défendue par les adhérents qui se mobilisent au quotidien pour faire vivre la culture partout en France.



Parmi ces événements culturels, le Prix Landerneau a été créé en 2008 par E.Leclerc. Au nombre de 4, ils consacrent tour à tour : un album jeunesse, un polar, un roman et une bande dessinée. Le festival Culturissimo propose chaque année au printemps dans toute la France des concerts et lectures gratuits. L'ouverture sur le monde, c'est aussi le voyage. Chaque année, de nombreuses familles ne peuvent pas partir en vacances en raison de leur coût, et plus encore depuis la crise du coronavirus avec 8 Français sur 10 qui déclarent éprouver des difficultés pour s'évader faute de moyens⁽⁸⁾.

En 1988, 6 ans après l'obtention d'une cinquième semaine de congés payés pour les salariés, **E.Leclerc décide de démocratiser l'accès au voyage** en ouvrant sa première agence E.Leclerc Voyages. Plus de 30 ans plus tard, ce sont 11 millions de voyageurs qui ont montré que l'enseigne était là aussi visionnaire. Forte de plus de 200 agences et 700 spécialistes à l'écoute des consommateurs, elle est toujours leader des ventes de voyages des enseignes de la grande distribution en France.



③

**UN DISTRIBUTEUR
RESPONSABLE
DANS SON
ÉCOSYSTÈME**

a

Une politique engagée en matière de Développement Durable

Si chacun peut agir pour protéger l'environnement, l'impact, et donc la responsabilité d'un acteur économique majeur est bien plus grande. C'est pourquoi, dès sa création, E.Leclerc a choisi de faire de l'environnement un enjeu fondamental. Défendre les consommateurs c'est aussi défendre leur planète. De la suppression des sacs de caisse à usage unique en 1996, en passant par l'encouragement aux économies d'énergies grâce aux "Primes énergie" ou encore l'organisation annuelle du plus grand rassemblement pour l'écologie en France, l'engagement en faveur du développement durable a pavé l'histoire de l'enseigne de mesures fortes et concrètes, parfois en avance sur leur temps, mais toujours en phase avec son époque.



La lutte pour la réduction du plastique est un combat historique de E.Leclerc. Dès 1996, l'enseigne a engagé une révolution dans le commerce en renonçant aux sacs plastique à usage unique en sortie de caisse, 20 ans avant la législation, et devenant ainsi précurseur avant tous les autres distributeurs. Une révolution perçue comme une contrainte à l'époque mais vite adoptée par les clients qui reconnaissent alors l'utilité de la démarche pour protéger

l'environnement. En septembre 2020, E.Leclerc a franchi un nouveau cap en faisant définitivement disparaître le plastique en sortie de caisse, pour les remplacer par des sacs en toile de jute réutilisables, recyclables et échangeables à vie. L'enseigne va encore plus loin en 2021 et substitue les sacs plastique aux rayons fruits et légumes par des filets en coton bio réutilisables. Au total, cela représente 8350 tonnes de plastique en moins par an.

L'enseigne s'engage depuis des années à réduire les emballages des produits de ses propres marques, tout en maintenant un niveau de protection adéquat.

Depuis 2019, les emballages de plus de 50 produits fruits et légumes Marque Repère ont été retravaillés. Par exemple, Marque Repère est devenue la 1^{ère} marque en Europe à proposer un emballage recyclable et zéro plastique sur sa gamme Agrumes. Aujourd'hui, cette initiative équivaut à la suppression de près de 400 tonnes de plastique par an. À l'horizon 2025, E.Leclerc s'engage à ce que 100% des produits Marque Repère soient constitués d'emballages recyclables.

Même combat pour les emballages utilisés aux rayons frais, boucherie et traiteur. L'objectif est de proposer aux clients des emballages 100% recyclables et de réduire l'utilisation du plastique à chaque fois que c'est possible. Pour cela, un certain nombre de fournisseurs ont été sélectionnés à travers un cahier des charges ambitieux, construit avec les équipes métiers.





E.Leclerc mise également sur la vente en vrac pour réduire encore davantage l'utilisation d'emballages. C'est notamment déjà le cas pour de nombreux produits issus de sa marque Bio Village (pâtes, riz, fruits et légumes secs, céréales et graines) et l'enseigne propose également depuis mai une gamme de produits conventionnels en vrac.

Enfin, sur les produits pour lesquels l'emballage est incontournable afin de protéger les consommateurs des risques de contamination microbiologique,



E.Leclerc s'engage à travailler sur des solutions alternatives durables. De plus, la mise en place d'un parc d'automates de recyclage des bouteilles en plastique en magasins permet d'alimenter en matière première l'usine Aquamark afin de fabriquer son propre PET recyclé. 213 centres E.Leclerc sont aujourd'hui équipés d'automates de recyclage des bouteilles en plastique.

Ce travail quotidien de lutte contre l'impact du plastique nécessite d'embarquer l'ensemble des partenaires pour identifier et repenser les emballages à chaque stade (production, transport, consommation, fin de vie) afin de proposer des solutions en matière de protection de l'environnement. C'est dans cet esprit que s'est déroulée en 2020 la 1^{ère} Edition du Challenge emballages éco-responsables, organisée par la Scapmarée, en charge des achats des produits de la mer d'E.Leclerc. L'objectif était de trouver des solutions alternatives au polystyrène expansé encore très utilisé dans les contenants des produits de la mer et dont le recyclage reste compliqué, ainsi que sur des barquettes en plastique non recyclé. Les solutions innovantes retenues vont se traduire par le remplacement

des barquettes moules en Libre-Service par des barquettes en matières recyclées ou biosourcées et des caisses de vrac par des caisses réutilisables associées à un circuit logistique optimisé. Cette dernière opération a démarré à l'été 2021. Elle devrait permettre à terme de supprimer toutes les caisses en polystyrène et réduire l'impact environnemental de cette activité.

Limiter le gaspillage et donner une seconde vie aux produits

Alors que les dispositions législatives se renforcent pour inciter tous les acteurs à limiter le gaspillage, E.Leclerc met en œuvre, dans ses magasins, une démarche anti-gaspillage articulée autour de 4 axes :

- La réduction du gaspillage à la source, qui se traduit par des actions pour rationaliser l'offre produit avec un suivi mensuel du top 10 des invendus et une gestion plus fine des approvisionnements, ainsi que des zones dédiées en magasin pour les produits à date courte.
- La transformation, le re-conditionnement ainsi que le don de certains produits aux associations permettant une valorisation des invendus.

A ce titre, en 2020 et 2021, E.Leclerc a été le premier donateur des Banques Alimentaires, parmi les enseignes de la grande distribution. Deux magasins pilotes ont testé début 2022 le label anti-gaspillage en cours de construction avec l'AFNOR et l'ADEME. Ce dernier vise à mettre en valeur les démarches anti-gaspillages des distributeurs.

- L'utilisation des invendus impropres à la consommation humaine quand cela est possible
 - Pour les invendus ne pouvant être valorisés, les magasins ont la possibilité d'envoyer les déchets en compostage ou en méthanisation
- Sur ces quatre points, les magasins peuvent s'appuyer sur des partenaires spécialisés dans les démarches anti-gaspillage (Phenix, Comerso, Too Good To Go, Smartway...).





Les consommateurs attachent de plus en plus d'importance à la valeur d'usage d'un produit. Pour répondre à leurs attentes, il est nécessaire d'imaginer des services qui donnent une seconde vie aux produits encore fonctionnels. C'est pourquoi, **les centres E.Leclerc ont lancé le concept "Achat-vente occasion E.Leclerc" en 2018**. Ce nouveau service permet aux clients-vendeurs d'apporter les produits dont ils ne se servent plus et d'être réglés en bons d'achats E.Leclerc, ou en espèces.

Réduire la consommation énergétique

Tous les magasins de l'enseigne, quels que soient leur ancienneté ou le type de point de vente, se sont engagés dans une démarche de pilotage et de réduction de leur consommation, pour améliorer leur performance énergétique. À ce titre, les centres de Saint-Herblain, Lisieux ou encore Lure ont choisi d'installer des panneaux photovoltaïques sur les parkings ou les toitures des magasins. En 2018, le Mouvement s'est engagé à déployer 500 000 m² de panneaux photovoltaïques à horizon 2025.

De la même manière, dès 2010, E.Leclerc a été la première enseigne de la grande distribution à proposer des "Primes

Énergie" à ses clients désireux de réaliser des travaux d'économie d'énergie au sein de leur logement. A travers ce dispositif, près de 500 millions d'euros sont investis chaque année par l'enseigne, qui démontre par ailleurs sa volonté d'être utile à tous les échelons de la vie des Français.

Dès 2011, E.Leclerc a soutenu le développement de moyens de transport plus verts, en installant des bornes de recharge de véhicules électriques sur les parkings de ses magasins, partout en France.

Si aujourd'hui, 500 magasins en sont équipés, E.Leclerc entend déployer encore plus largement le nombre de bornes de recharge dans le cadre de la charte « Objectif 100 000 bornes » portée par le Ministère des Transports. Ainsi, l'enseigne s'engage à agrandir son propre parc de 5 000 bornes d'ici fin 2022 et de 10 000 bornes d'ici fin 2025.

Cet engagement pour la planète s'illustre enfin par l'organisation, chaque année, du plus grand événement écologique de France : l'opération "Nettoyons la Nature". Depuis 1997, sous l'impulsion de E.Leclerc, des centaines de milliers de bénévoles s'engagent à

COLLECTION NETTOYONS LA NATURE E.LECLERC



LE DÉJEUNER SUR L'HERBE
ÉDOUARD MANET

Chaque année en France, 80 000 tonnes de déchets sont abandonnées dans les parcs nationaux et sur les plages, ce qui représente le poids de huit tours Eiffel. Grâce à nos bénévoles, plus de 24 311 tonnes de déchets ont été récoltées sur l'ensemble du territoire. Ensemble, rendons à la nature sa beauté originale. Nettoyer la nature, c'est dans notre culture depuis 20 ans.

Œuvre inspirée du tableau : Le Déjeuner sur l'herbe d'Édouard Manet (1865).

20 ANS
Nettoyons la nature!

E.Leclerc

ramasser des déchets afin d'éliminer un maximum d'éléments polluants des espaces naturels (villes, forêts et espaces verts, plages, montagne...). Les volontaires (publics scolaires, associations ou particuliers) collectent, le temps d'un week-end, environ 200 tonnes de déchets

dans plus de 14 000 sites à travers toute la France. Cette opération permet d'agir concrètement pour préserver l'environnement, par la pédagogie et la convivialité. En 2022, l'opération "Nettoyons La Nature", organisée par les centres E.Leclerc, fête ses 25 ans.

b

Les adhérents, au cœur du tissu économique et social local

L'une des composantes du modèle E.Leclerc est que chaque magasin dispose d'une marge de manœuvre forte, lui permettant de nouer des liens durables et de confiance avec le tissu économique et social local.



Ce sont les magasins de la coopérative Scarmor qui ont initié le projet « Une orchidée pour la mémoire » avant que celle-ci ne devienne nationale en 2017.

Au-delà du rôle d'employeur majeur dans les territoires, les magasins de l'enseigne œuvrent pour soutenir les producteurs locaux ou encore les associations de proximité.

Ainsi, les adhérents des Centres E.Leclerc ont noué des relations étroites avec les producteurs de leur région avec l'ambition de soutenir l'économie locale et de proposer des produits issus de la région aux consommateurs. Formalisés sous la dénomination **“Alliances locales”**, ces liens tissés entre producteurs et adhérents répondent aux aspirations des consommateurs en leur garantissant la fraîcheur, la traçabilité et une offre diversifiée de produits du terroir, tout en diminuant l'impact environnemental lié au transport.

Pour plus de 600 Centres E.Leclerc, c'est la garantie d'être approvisionnés – dans un rayon maximum de 100 kilomètres autour du magasin – en produits de qualité tout au long de l'année, tout en s'impliquant

concrètement dans le maintien des savoir-faire, terroirs et emplois locaux.

En tant qu'acteurs majeurs de leurs territoires d'implantation, les adhérents du Mouvement E.Leclerc soutiennent plus de 5 500 associations (sportives, solidaires, culturelles...) au niveau local. En restant fidèles à leurs racines, ils s'impliquent fortement dans leur région en accompagnant les associations, véritables vecteurs de lien, d'inclusion et de valorisation des territoires.

À l'image du fonctionnement de l'enseigne, certaines initiatives locales sont vite suivies par tout ou partie du Mouvement. Par exemple, sous l'impulsion du magasin de Grandville, les Centres et les Drive E.Leclerc côtiers soutiennent chaque été la Société Nationale des Sauveteurs en Mer (SNSM). En 2020, la vague de soutien a gagné l'intérieur des terres en emmenant dans leur sillage des magasins de la région Grand-Est.

Enfin, chaque année le Mouvement dans son ensemble se mobilise aux côtés de la Fondation Recherche Alzheimer en récoltant des fonds pour financer la recherche, permettant des résultats extrêmement encourageants. Elle soutient également la Ligue contre le cancer avec des opérations qui permettent de financer la majeure partie du programme « Enfants, Adolescents, jeunes adultes et cancer » ou encore d'aider les femmes touchées par le cancer du sein à retrouver confiance en elle au moment d'octobre rose.

5500

ASSOCIATIONS SOUTENUES
LOCALEMENT

Chiffres clés E.Leclerc (2021)

Chiffres d'affaires France 2021 TTC hors carburant

42,1

MILLIARDS D'EUROS

140 000

COLLABORATEURS

544

ADHÉRENTS EN FRANCE

731

DRIVES EN FRANCE

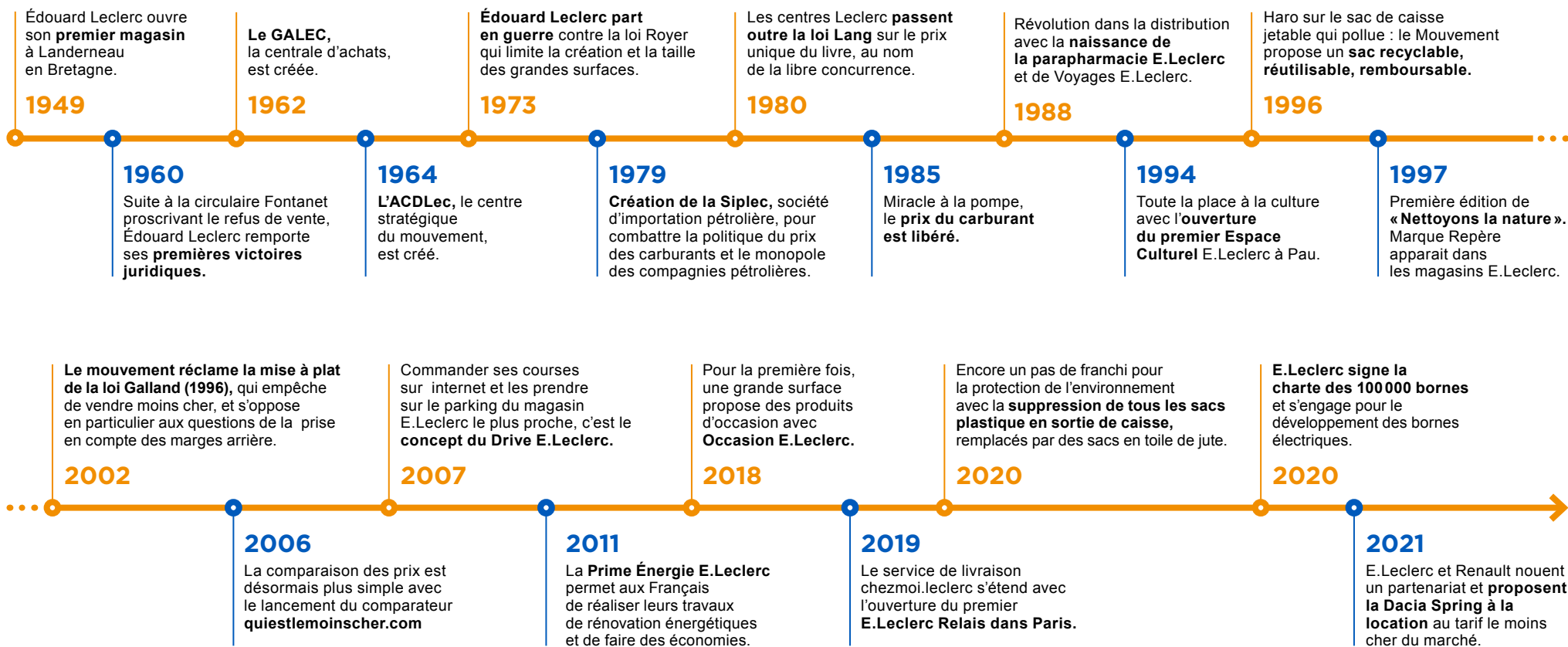
83

MAGASINS À
L'INTERNATIONAL

734

MAGASINS EN FRANCE

Distributeur d'utilité personnelle et sociale depuis sa création



CONTACT PRESSE :

Service de presse E. Leclerc

01 80 18 18 10

e.leclerc@babylone.fr

